



Le Petit Ceteau

AGENDA MÉMO | JUILLET · AOÛT 2020



Ciné plein air

Cette année, venez assister aux nouvelles péripéties des fameux gaulois ! Suite à une chute lors de la cueillette du gui, Panoramix le druide décide qu'il est temps de se trouver un successeur. Accompagné d'Astérix et Obélix, il entreprend de parcourir la Gaule à la recherche d'un jeune druide talentueux à qui transmettre le Secret de la Potion Magique...

« *Asterix : le secret de la potion magique* »
Samedi 22 août, stade du Drenit
à partir de 19h30, projection à 21h30
Gratuit, ouvert à tous.



Report du feu d'artifice du 14 juillet

Le feu d'artifice prévu le 14 juillet à l'occasion de la célébration de la fête nationale est reporté fin août. Ce feu d'artifice sera l'occasion de se retrouver et célébrer le fait de vivre ensemble. Ultérieurement, des informations complémentaires vous seront communiquées via le site de la mairie, Facebook, et les panneaux d'affichage.

Dépôt de paniers de producteurs

Chaque vendredi de 16h à 20h, et ce depuis quelques semaines, il est possible d'acheter des produits du terroir devant le bar le Chat Noir, à Quimerc'h.

Il s'agit d'une initiative de la patronne du bar, Danielle Perichot, qui a eu cette idée pendant le confinement et a pris contact avec quelques producteurs afin de proposer des paniers en circuit court, chaque vendredi. Ainsi, les clients peuvent trouver des paniers de légumes de Bodénès maraîchers, à Dirinon, du porc bio de l'élevage Kerangueven, à Quimerc'h, des colis de fromages surprise d'Aymeric Astoux, affineur à Pont-de-Buis, et des crêpes de Breizh Douceur, à Landerneau.

Les commandes sont à effectuer par message, via la page Facebook dédiée « paniers de légumes de Quimerc'h », ou directement au bar.

Stop aux lingettes dans les toilettes

Les lingettes ne sont pas biodégradables et ne doivent pas être jetées dans les toilettes. Lorsqu'elles se retrouvent dans les réseaux des eaux usées, elles circulent avec d'autres déchets et provoquent des amalgames, générant ainsi le bouchage des canalisations des particuliers et des pompes des stations d'épuration, ce qui entraîne des interventions et des réparations coûteuses. En conséquence, les factures d'eau augmentent, des refoulements d'égouts vers les branchements des particuliers peuvent se produire, de même que des débordements en milieu naturel avec des pollutions dommageables pour la faune et la flore. Adoptons un geste simple : les lingettes, comme tous autres déchets solides, c'est dans la poubelle et jamais dans les toilettes !





Calendrier des animations

Les animations inscrites ci-dessous restent soumises aux aléas de l'évolution de la situation sanitaire, et des préconisations gouvernementales liées à la Covid 19. N'hésitez pas à vous tenir informé en prenant contact avec les associations concernées. Vous pouvez également consulter le site internet de la mairie, ou bien la page Facebook de la commune, ou encore les panneaux d'affichage.

JUILLET

26 juillet
Pardon Saint Pierre et fête champêtre
Vieux Bourg · Quimerc'h animations

AOÛT

1^{er}-2 août
Fête de la chasse (ball trap) Pointe du couple
Société de chasse Logonna

6 août
Fusillade de Quimerc'h
Stèle · Commune et UBC

22 août
Soirée Cinéma
Stade du Drenit

30 août
Course de Goastalan
Goastalan · Quimerc'h Animations

Fin Août
Feu d'artifice et animations
Halle des sports · Commune et Comité 2000

SEPTEMBRE

5 septembre
Formation Assistantes maternelles
Logonna-Quimerc'h · RAM

5 septembre
Fête du sport
Halle des sports · Commune

Rentrée scolaire 2020



La maison de l'enfance Baradozic sera fermée du lundi 27 juillet au vendredi 21 août.

Les services du multi-accueil, du Relais assistantes Maternelles et de l'ALSH reprendront le lundi 24 août.

La rentrée des écoles est fixée au mardi 1^{er} septembre.

L'ALSH sera ouvert le lundi 31 août.

Les dossiers d'inscriptions à l'ALSH pour août et la rentrée scolaire sont disponibles à la maison de l'enfance jusqu'au 24 juillet, ainsi que sur le site de la mairie.

Pour plus d'informations :
02 98 73 39 21

alsh@pontdebuislesquimerch.fr

Dans ce contexte un peu particulier, n'hésitez pas à vous tenir informé sur le site internet de la mairie, ou bien la page Facebook de la commune, ou encore les panneaux d'affichage.

Vacances scolaires 2020-2021

Vacances	Zone A	Zone B	Zone C
Rentrée scolaire 2020	Jour de reprise : mardi 1 septembre 2020		
Vacances de la Toussaint 2020	Fin des cours : samedi 17 octobre 2020 Jour de reprise : lundi 2 novembre 2020		
Vacances de Noël 2020	Fin des cours : samedi 19 décembre 2020 Jour de reprise : lundi 4 janvier 2021		
Vacances d'hiver 2021	Fin des cours : samedi 6 février 2021 Jour de reprise : lundi 22 février 2021	Fin des cours : samedi 20 février 2021 Jour de reprise : lundi 8 mars 2021	Fin des cours : samedi 13 février 2021 Jour de reprise : lundi 1 mars 2021
Vacances de printemps 2021	Fin des cours : samedi 10 avril 2021 Jour de reprise : lundi 26 avril 2021	Fin des cours : samedi 24 avril 2021 Jour de reprise : lundi 10 mai 2021	Fin des cours : samedi 17 avril 2021 Jour de reprise : lundi 3 mai 2021
Pont de l'Ascension 2021	Fin des cours : mercredi 12 mai 2021 Jour de reprise : lundi 17 mai 2021		
Grandes vacances 2021	Fin des cours : mardi 6 juillet 2021		

Zone A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers
Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg
Zone C : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

Médiathèque



Horaires d'été

Pendant toute la durée des vacances d'été, la médiathèque est ouverte du mardi au samedi aux horaires suivants :

- > Mardi, jeudi, vendredi : 10h-12h30
- > Mercredi : 10h-12h30, - 14h-18h
- > Samedi : 10h-12h30, 14h-17h

Braderie de la médiathèque

La braderie de la médiathèque est reportée. Une nouvelle date sera communiquée ultérieurement.

Exposition

En juillet et août, la médiathèque accueille une exposition prêtée par la commune de Gouézec. Intitulée *La vie ardoisière de Pont-*

Coblant au XIX^e et au début du XX^e siècle, celle-ci retrace, sous différents angles, l'histoire de la vie ardoisière, le long du canal de Nantes à Brest.

Parallèlement, l'exposition *Poudre de Guerre* est déployée au sein de la mairie de Gouézec.

Soirée cabaret



Reportée à deux reprises, la soirée Cabaret aura finalement lieu le samedi 31 octobre. A cette occasion, l'espace Mitterrand accueillera deux groupes pour un voyage à travers la culture tzigane.

Ladislava ouvrira les festivités ! Ce duo vous fera découvrir l'histoire de la musique tzigane en revisitant le répertoire des musiques traditionnelles d'Europe de l'Est et les grands classiques du jazz manouche ou bien de la chanson française sur des rythmes tziganes.

En seconde partie de soirée, Tarafikants recréera l'ambiance des auberges de chansons populaires roumaines, lieux propices à la rencontre et à la fête. Les musiciens

sauront vous entraîner dans des danses énergiques et conviviales.

Sur place, les papilles pourront également festoyer, grâce aux mets préparés par les membres de l'Espace jeunes... de quoi profiter de cette soirée en toute convivialité !



Urbanisme

Pour tout projet immobilier, il est important de prendre connaissance des documents qui régissent les autorisations de construction, changement de destinations, agrandissements, etc. sur notre commune.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est exécutoire et désormais applicable sur l'ensemble de la Communauté de Communes, se substituant aux PLU/POS, depuis le 24 mars 2020.

Toutes les informations relatives au PLUi sont consultables sur l'ensemble de la Communauté de

Communes Presqu'île de Crozon - Aulne Maritime :

<https://www.comcom-crozon.com/amenagement-et-cadre-de-vie/logement-et-urbanisme/plan-local-durbanisme-intercommunal-plh/>

Pour le droit des sols, si vous souhaitez construire, aménager, démolir :

<https://www.comcom-crozon.com/amenagement-et-cadre-de-vie/logement-et-urbanisme/demarches-en-matiere-durbanisme-plu/>



Avant de vous engager dans un projet, vérifiez au préalable qu'il soit réalisable. Pour toute information, renseignez-vous auprès de la mairie qui fera le nécessaire pour vous répondre dans les meilleurs délais.

Déclaration d'animaux

La mairie souhaiterait que les animaux tels que : chevaux, poneys, moutons, paons et autres soient déclarés sur la base du volontariat afin de permettre rapidement une identification lors d'un vagabondage.



État civil (au 28/05/2020)

Naissances

21 mars : BUHL BIDEAU Meily
17 avril : BIGER Tom

Décès

27 mars : CADORET Louis
15 avril : COLIN Michel
26 avril : ABALAIN Virginie
28 avril : LE BRETTON Jean

Remorques à déchets verts · été 2020

Du 29 juin au 2 juillet > Quartier de Ty Beuz, le quai > Quartier du Pont Neuf, rue des Fraisières > Quartier du Golvès	Du 3 au 5 juillet > Rue des Jardins > Rue Jacques Prévert, le long du stade > Route de Ty Nénez, Quimerc'h	Du 6 au 9 juillet > Goasanneyec, point de recyclage > Bas du Drenit, face rue du syndicat > Rue des écoles	Du 10 au 12 juillet > Rue du cimetière > Rue des camélias > Quartier neuf	Du 13 au 16 juillet > Rue de la victoire > Place de l'église, Quimerc'h > Rue de Quimper, près du château d'eau
Du 17 au 19 juillet > Lotissement du Squiriou > Place du 19 mars 1962 > Lotissement de Migouron, Quimerc'h	Du 20 au 23 juillet > Quartier de Ty-Beuz, le pont > Quartier de Roz-Ar-Pont > Ty-Jopic, Quimerc'h	Du 24 au 26 juillet > Le Drenit, route de Lanvéle > Rue du Squiriou, face rue des violettes > Grand'Rue, près du transformateur	Du 27 au 30 juillet > Quartier de Ty Beuz, le quai > Quartier du Pont Neuf, rue des Fraisières > Quartier du Golvès	Du 31 juillet au 2 août > Rue des Jardins > Rue Jacques Prévert, le long du stade > Route de Ty Nénez, Quimerc'h
Du 3 au 6 août > Goasanneyec, point de recyclage > Bas du Drenit, face rue du syndicat > Rue des écoles	Du 7 au 9 août > Rue du cimetière > Rue des camélias > Quartier neuf	Du 10 au 13 août > Rue de la victoire > Place de l'église, Quimerc'h > Rue de Quimper, près du château d'eau	Du 14 au 16 août > Lotissement du Squiriou > Place du 19 mars 1962 > Lotissement de Migouron, Quimerc'h	Du 17 au 20 août > Quartier de Ty-Beuz, le pont > Quartier de Roz-Ar-Pont > Ty-Jopic, Quimerc'h
Du 21 au 23 août > Le Drenit, route de Lanvéle > Rue du Squiriou, face rue des violettes > Grand'Rue, près du transformateur	Du 24 au 27 août > Quartier de Ty Beuz, le quai > Quartier du Pont Neuf, rue des Fraisières > Quartier du Golvès	Du 28 au 30 août > Rue des Jardins > Rue Jacques Prévert, le long du stade > Route de Ty Nénez, Quimerc'h	Du 31 août au 3 sept. > Goasanneyec, point de recyclage > Bas du Drenit, face rue du syndicat > Rue des écoles	Du 4 au 6 sept. > Rue du cimetière > Rue des camélias > Quartier neuf

Nuisances sonores

Les nuisances sonores liées aux bruits de comportement peuvent être sanctionnées dès lors qu'elles troublent de manière anormale le voisinage, de jour comme de nuit. Entre autres, sont concernées les nuisances provoquées par le matériel de jardinage motorisé, ainsi que par le matériel de bricolage.

Pour vos travaux de jardinage et bricolage, merci de respecter les jours et horaires autorisés :

- > **Jours ouvrables : 8h30-19h30**
- > **Samedis : 9h-19h**
- > **Dimanches et jours fériés : 10h-12h**

Les aboiements d'un chien, s'ils sont excessifs (de jour comme de nuit), peuvent être considérés comme des troubles anormaux de voisinage et le propriétaire du chien peut être déclaré responsable des troubles causés. Pour faire cesser ce trouble, adressez-vous à la Mairie de votre domicile ou à la Gendarmerie dont vous dépendez.

Entretien des terrains

Il appartient à chaque riverain de contribuer à l'effort collectif en **entretenant son pied de mur ou de façade**, ce qui suppose, s'il le faut, balayage, lavage, désherbage, démoussage. Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage, sans utiliser de produits chimiques. En cas d'impossibilité physique d'intervenir sur son bout de trottoir, le riverain est invité à faire appel à la solidarité familiale ou des voisins. **La propreté et le respect de l'espace public sont l'affaire de tous.**

Interdiction de brûler les déchets verts

D'après la circulaire du **18 novembre 2011**, il est interdit de brûler les déchets verts à l'air libre. Sont considérés comme déchets verts les éléments issus de la tonte de pelouse, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage et autres pratiques similaires. Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages

générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie. Des solutions existent pour valoriser autrement ces déchets comme le paillage, le compostage, l'apport en déchetterie, la mise à disposition des remorques par la commune.

Informations pratiques

Mairie
 Esplanade du Général-de-Gaule
 02 98 73 04 38
 accueil-mairie@
 pontdebuislesquimerc'h.fr
 www.pontdebuislesquimerc'h.fr

> **Du lundi au jeudi :**
 de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
 > **Vendredi :**
 de 8h30 à 12h00
 et de 13h30 à 17h
 > **Samedi :** de 8h30 à 12h

